



## Association Communale de Chasse Agréée de LANSAC

### **Dates des lâchers et battues sur Lansac**

Lâchers de faisans ;

Les samedis veille de lâchers la chasse fermera le Midi

Horaires d'ouverture les dimanches de 8h à 12H et de 14H au couché du soleil. Pour les jours de lâchers du 14 septembre 2025 et du 12 Octobre.2024

Pour les autres dates 9 novembre, 14 décembre, et 11 Janvier de 8H 30 à 12h et de 14H au couché du soleil.

Les communes de :Villeneuve, Bourg, Lansac, Mombrier, Bayon, St Trojan, Samonac, St Seurin de Bourg, St Ciers de Canesse, Gauriac et Combs se donnent réciprocité tous les jours même les jours de lâchers tout gibiers, seul ces communes se donnent réciprocité les jours de lâchers pour les autres communes rien ne change pas de réciprocité les jours de lâchers. Merci de bien vouloir respecter ces communes, Notre savoir vivre permettra de pérenniser cette entente

Limité à trois pièces par jour et par chasseur

Le règlement du groupement s'applique au territoire merci de respecter la chasse sur terrain d'autrui nous sommes invités

Date des lâchers :

Prélâchers 40 faisans

Le Dimanche 14 Septembre 10 Faisans

Le Dimanche 12 Octobre 10 Faisans

Le Dimanche 9 Novembre 15 Faisans

Le Dimanche 14 Décembre 2025 15 Faisans

Le Dimanche 11 Janvier 2025 15 Faisans

Nous vous demandons de bien vouloir récupérer vos cartouches et de ne plus les mettre dans les poubelles que nous allons enlever vous êtes responsable de vos déchets merci.

### **Battues aux renards**

DATE A DEFINIR

# Les battues aux sangliers seront organisées en fonction de leurs présences sur le territoire

Merci de se faire connaître auprès du président pour ceux désirant le chasser

## Battues aux chevreuils

Date des battues aux chevreuils

Le 15 Novembre, le 6 Décembre 2025 et le 17 Janvier 2026

Rendez- vous le matin à la cave de LANSAC nous comptons sur vous merci

Les cartes lièvre (fermeture du lièvre le 4 Janvier 2026 au soir) sont à remettre au plus tard le 24 janvier 2026, après cette date la caution de 10€ sera perdue. Carte à remettre au président ou à déposer à la mairie

Numéros en cas d'urgence Président CHRISTOPHE Pascal 06.31.28.43.90,

Imprimer par nos soins ne pas jeter sur la voie publique